



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 3 décembre 2024

N° d'affaire : 2023.FINGS.255

Priorisation des besoins d'investissement cantonaux

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif « Priorisation des besoins d'investissement cantonaux » avec des déclarations de planification.

Berne, le 3 décembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général